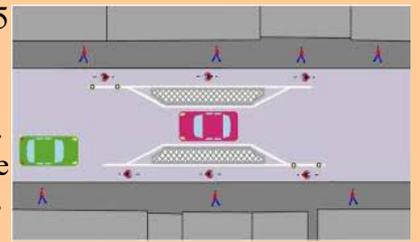




N°40
MARS
2019

RESULTATS DES DONNEES DU RADAR PEDAGOGIQUE « RUE DU PORHOET »

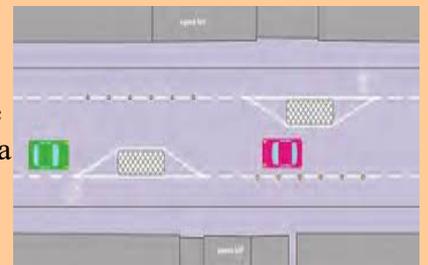
Avec la mise en place du ralentisseur en « **Écluse** » du 11 au 25 janvier 2019, 66% des automobilistes (sur 16490 véhicules) respectent la limitation de vitesse en entrant dans le bourg et seulement 29% (sur 17422 véhicules) la respecte en le quittant. La moyenne est de 45,5 km/h pour les entrants avec une vitesse maximale de 146 km/h et une moyenne de 57,89 km/h pour les sortants avec une vitesse maximale de 135 km/h.



Vitesse véhicules entrants	Nombre de véhicules	Pourcentage
0 – 30 km/h	2167	13,14%
31 – 40 km/h	4302	26,09%
41 – 50 km/h	4520	27,41%
51 – 60 km/h	2948	17,88%
61 – 70 km/h	1710	10,37%
71 – 80 km/h (et +)	843	5,11%

Vitesse véhicules sortants	Nombre de véhicules	Pourcentage
0 – 30 km/h	433	2,49%
31 – 40 km/h	1167	6,70%
41 – 50 km/h	3614	20,74%
51 – 60 km/h	4940	28,35%
61 – 70 km/h	4212	24,18%
71 – 80 km/h (et +)	3056	17,54%

Avec la mise en place du ralentisseur en « **Chicane** » du 25 janvier au 16 février 2019, 80% des automobilistes (sur 28365 véhicules) respectent la limitation de vitesse en entrant dans le bourg et 59% (sur 35810 voitures) la respecte en le quittant. La moyenne est 39,41 km/h pour les entrants avec une vitesse maximale de 96 km/h et une moyenne de 48,76 km/h pour les sortants avec une vitesse maximale de 108 km/h



Vitesse véhicules entrants	Nombre de véhicules	Pourcentage
0 – 30 km/h	7886	27,80%
31 – 40 km/h	8607	30,34%
41 – 50 km/h	6209	21,89%
51 – 60 km/h	3485	12,29%
61 – 70 km/h	1649	5,81%
71 – 80 km/h (et +)	529	1,86%

Vitesse véhicules entrants	Nombre de véhicules	Pourcentage
0 – 30 km/h	3090	8,63%
31 – 40 km/h	8016	22,38%
41 – 50 km/h	10128	28,28%
51 – 60 km/h	6792	18,97%
61 – 70 km/h	4667	13,03%
71 – 80 km/h (et +)	3117	8,70%

Suite des résultats des données du radar pédagogique « rue du Porhoët ».

DATE	ENTRANTS	SORTANTS
Samedi 02/02/2019	1047	1327
Dimanche 03/02/2019	849	1068
Lundi 04/02/2019	1429	1893
Mardi 05/02/2019	1335	1825
Mercredi 06/02/2019	1324	1675
Jeudi 07/02/2019	1322	1792
Vendredi 08/02/2019	1324	1707

Nombre de Véhicules entrants et sortants de la semaine du 02 au 08 février 2019

L'ADIL (agence départemental d'information sur le logement du Morbihan) tiendra des permanences info logement en mars 2019.



Ploërmel : les mardis 5 et 26 mars 2019 de 14h à 17h15 38 place de la mairie.
 Mauron : le mardi 19 mars 2019 de 10h à 12h30 communauté de communes.
 Josselin : le mardi 12 mars 2019 de 14h à 17h communauté de communes.
 Renseignements au 02 97 47 02 30 ou sur www.adil.org



Raticide. Un agent des services techniques de Mohon tiendra une permanence à la salle de réunion de la mairie le vendredi 15 mars 2019 de 10h à 12h.

Le bar de la mairie « chez Karine et Didier » vous propose « La Maya » comme pizza du mois de mars.
 Ingrédients : Sauce tomate, camembert, pomme (fruit), mozzarella, miel et origan.
 Réservation au 02 97 93 94 33



L'EKPM (Entente des Korrigans du Porhoët Mauron) organise une raclette à la salle polyvalente de Mohon le samedi 16 mars 2019. Renseignements et inscriptions auprès de Patrice Miché 06 77 18 20 07

Mme Falini Albane, juriste, tient une permanence tous les mercredis matin en semaine impaire à la communauté de communes -12 rue du point du jour -La Trinité Porhoët.



Information juridique gratuite et confidentielle. RDV obligatoirement pris au 02.97.27.39.63



Inscrit dans la loi Elan, le bail mobilité est un bail de 1 à 10 mois pour les

logements meublés. C'est un bail plus court, plus souple et plus flexible. Il s'adresse à tous ceux qui sont en mobilité (stage, étude, mission temporaire, etc.) et qui ont besoin d'un logement rapidement sur une durée courte et limitée. Objectif du gouvernement à travers ce bail mobilité : le logement ne doit plus jamais être un frein pour l'emploi, les études ou la formation. Renseignements sur bail-mobilite.gouv.fr

Le FDGDON Morbihan organise une demi-journée de formation aux techniques de piégeage des taupes. Renseignement à la mairie au 02 97 93 94 20 ou au FDGDON au 02 97 69 28 70



Le dimanche 24 mars 2019, l'EMSM (A) reçoit Campénéac à 15h30 et l'équipe B reçoit Rohan à 13h30 au stade de Mohon.



L'APEL du RPI a organisé en décembre dernier, dans le cadre du spectacle « Cirque », une vente de galettes-saucisses, crêpes, boissons. L'événement a dégagé un bénéfice de 333€. Le vendredi 25 janvier, Xavier Cléro, Président de l'Apel, entouré des membres du bureau et du conseil d'administration, a remis un don de 333€ à la famille de Jade Caudal, petite mohonnaise, atteinte d'une maladie rare.

Rappel : la collecte des papiers (à déposer à l'école Les Sts Anges, à Mohon, tous les jours à partir de 16h30, et au garage du 20 avenue du Porhoët, à St Malo, tous les vendredis apres midis)

Directrice publication : J.Denis Rédaction et impression : Mairie de Mohon
 Tel : 02-97-93-94-20 Courriel : mairie.mohon@wanadoo.fr site internet : mohon.fr

